

COMMISSION THÉMATIQUE « TRANQUILLITÉ PUBLIQUE »

Date :	17 février 2023
Heure :	19h00
Lieu :	Salle du Conseil en Mairie

Ordre du jour

- Bilan des dispositifs Tranquillité publique mis en Œuvre
- Travail de réflexion sur le stationnement autour de la mairie

Présentation de l'ordre du jour

- **Approbation du dernier compte-rendu pour diffusion et publication.**

- Présentation de Monsieur Romain Warembourg « Médiateur Social » du Centre Social missionné essentiellement sur l'accompagnement administratif pour rendre les personnes en difficulté plus autonomes.

1) Points sur les thématiques TP précédentes :

Le stationnement :

Le travail collecté lors des dernières commissions a été confié au Directeur Général des Services afin qu'il le transmette au service Aménagement urbain pour intégrer les données récoltées aux futures études.

En effet, au regard de l'ampleur du travail à effectuer pour résoudre les problèmes de stationnement et de circulation sur l'ensemble de la commune, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à un cabinet d'étude qui proposera un nouveau plan de circulation et une politique de stationnement efficiente.

Cette étude de nos besoins inclura entre autres :

- La base des données existantes, une enquête sur le stationnement (3 périodes différentes de la journée),
- Une étude de la demande, une enquête dite "de rotation". (Les élus ont exprimé leur souhait que l'étude dans ses préconisations puisse permettre une meilleure lisibilité pour les usagers et une hiérarchisation des aménagements à réaliser.)
- Un plan d'actions hiérarchisé (préconisations) avec un chiffrage des aménagements (stationnement, modes doux...) un échéancier / planification.
- La nécessité de s'appuyer sur les commissions thématiques (Tranquillité publique / aménagement du territoire) dans le cadre de notre politique de participation citoyenne.

Le rôle et la mission des policiers municipaux :

La convention liant la police municipale et la police nationale a été signée entre les parties prenantes.

- **Question sur la vidéoprotection :**

Les besoins seront étudiés dans le cadre d'un marché engagé à l'échelle intercommunale mais il ne s'agit pas d'une priorité municipale dans l'immédiat. D'autres dispositifs peuvent être envisagés.

Il est rappelé aux participants de faire appel à leurs sens d'observation et de citoyenneté pour relever tous les points qui les questionnent sur les sujets abordés dans la commission. Il s'agit d'apprendre ensemble pour être un relai d'information avisée dans nos quartiers respectifs.

Pour ce faire, il faut échanger et remonter les problématiques rencontrées car il n'y a pas de question qui ne mérite pas de réponse !

2) Atelier sur la zone de stationnement autour de la mairie

M. le Maire et Patrick LEMAIRE ont souhaité que la question du stationnement autour de la mairie soit abordée dans cette commission.

Pour être pleinement objectif dans la réflexion, il faut préciser clairement les règles de stationnement en vigueur.

Rappel des règles du code de la route par le biais de « Légifrance ».

4 questions doivent être soulevées pour permettre de proposer des solutions cohérentes.

Pour qui ? où ? Comment ? et quels moyens à déployer ?

4 groupes ont apporté des pistes de solutions dont les principales idées sont les suivantes :

Qui utilisent ces places de stationnement ?

Les clients des commerces

Les administrés,

Les résidents,

Les patients,

Les livreurs, les artisans etc

Les élus, les employés de la ville

Où ?

Le parking de la mairie

Le parking de l'ancienne salle des Fêtes

Les places de stationnement autour de l'îlot face à l'entrée de la mairie

Les places de stationnement face aux commerces de la rue Raoul Briquet

Solutions proposées :

Groupe 1 :

1) Zone bleue (temps limité à 1h) sauf samedi et dimanche ; rue Raoul Briquet, de la Poste à la pizzeria, Parking rue Victor Hugo, parking rue Michel Sélame (celui aux cailloux).

2) Bornes électriques.

3) Dépose minute Place de la mairie (sauf résidents) banque pharmacie supérette.

4) Penser aux places pour personnes à mobilité réduite.

Groupe 2 :

1) Revoir les bailleurs pour la résidence seniors pour intégrer le prix de la place de parking dans le loyer afin de désengorger les parkings autour de la mairie.

2) Places zone bleue 30 min devant de la mairie.

3) Zone bleue devant la résidence seniors 1h30 / plus pour les résidents (carte autorisant avec forfait annuel).

Groupe 3 :

1) Suppression des places de stationnement rue Raoul Briquet sur le trottoir de la poste pour sécuriser les piétons.

2) Place handicapée devant la pharmacie.

3) Création d'une zone bleue rue Raoul Briquet du rondpoint au Deauville ; place Jean Jaurès, Impasse de la mairie, parking de la mairie ; rue Anatole France.

4) Dépose minute devant la crèche.

Groupe 4 :

1) Voir pour stationnement en épis plus pratique.

2) Aménagement du parking rue Michel Sélame.

- 3) Zone bleue emplacements centraux devant pharmacie et banque.
- 4) Places de livraison (face Lili bonbons).
- 5) Garage à vélos.

Les moyens à déployer :

Mettre en place les panneaux de stationnement adéquats
Distribution de disques en mairie
Aménagement du parking rue Sélame
Bornes de recharges pour voiture électrique
Emplacement vélos
Navette pour desservir le centre-ville
Poteaux pour interdire le stationnement
Parking souterrain.

4) Restitution/ échanges :

- Travail intéressant, aide à mieux comprendre la politique de stationnement.
- Il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte et des règles qu'on ne maîtrise pas finalement.
- Travailler sur le stationnement implique de prendre en compte toutes les problématiques existantes mais appréhender celles qui peuvent survenir. C'est pourquoi une étude est nécessaire pour nous conforter dans les décisions à prendre en la matière.
- Interroger les commerçants sur le stationnement également et les commerçants excentrés.
- Un Parking souterrain résoudrait les problèmes.
Mais l'investissement vaut-il le coût ? Il faut inciter les gens à marcher pour abandonner la voiture.
- Investir dans une navette coûterait moins cher.

Séance levée à 21h00

Prochaine réunion TP le 17 mai à 18h30 sur la thématique Tranquillité Vacances